



On me demande de payer un acte de naissance

Par **vivlavy22**, le **09/05/2016** à **11:40**

Bonjour, je suis absolument sidérée, je viens de m'adresser en ligne à la mairie de Lille pour un extrait d'acte de naissance, je rempli le formulaire et là on me demande la somme de 29,90euros[smile9] je pensais que ce service était gratuit !!!

Par **jodelariege**, le **09/05/2016** à **12:49**

bonjour ,etes vous sur de vous etre adressé directement à la mairie de Lille car sur le site service -public.fr il est bien marqué"service gratuit" etes vous bien sur le site service-public.fr ou sur un autre site qui propose un service payant?rnrnje viens de voir sur internet au moins un site qui propose de vous fournir un acte de naissance d'abord pour 1 euros ajouté à 49 euros mais il est bien indiqué plus bas que la fourniture de cet acte de naissance est gratuit par le site officiel "service-public.fr" donc c'est inataquable mais il faut toujours etre extrêmement vigilant...rne vous ai d'ailleurs mis en garde sur un autre de vos messages concernant la délivrance de cet acte de naissance rndonc allez directement sur "service-public .fr" il serait étonnant qu'une grande ville comme Lille n'ait pas un tel service

Par **amajuris**, le **09/05/2016** à **14:05**

bonjour,rnsi vous allez sur le site de la mairie de Lille, vous y lirez que la fourniture d'actes d'état civil est toujours gratuite.rnvous avez du faire votre demande sur un site payant.rnvoyer ce

lien:rnhttp://www.lille.fr/Mes-demarches-et-services/Etat-civil/1.Demande-d-acte-de-naissancernsalutations